



novembre 2009

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

n° 91

Le dépistage organisé du cancer du sein

Il a lieu dès 50 ans puis se déroule tous les 2 ans. Ce dépistage est très important puisque, dans notre département, 72 250 femmes de 50 à 74 ans sont concernées.

36 125 femmes sont invitées/an à une mammographie gratuite avec seconde lecture.

55% de femmes participent

72 cancers en 2008

7% en seconde lecture

Notre commune participe à cette campagne "octobre Rose" et décorera un de ses bâtiments en rose pour rappeler à tous que les campagnes de prévention aident à sauver des vies.

J. A.



La commission sociale vous informe

⊙ Avec l'aide du Foyer Saint-Maurice, elle a participé à la vente de brioches pour l'ADAPEI. 170 brioches vendues ont été fabriquées par la famille Legrand que nous remercions.

⊙ La récupération de lunettes a permis d'offrir 162 paires de lunettes pour le Burkina Faso.

⊙ Depuis quelque temps, Jeanine Decoeur, du centre Marcel Cochet, soutient la commission sociale en proposant des livres de la bibliothèque municipale et des films à La Roseraie. Le prochain sera "Home", le 2 novembre à 15 h.

Si vous désirez participer à ces diverses manifestations, contactez l'adjointe aux affaires sociales ou un membre de cette commission de votre connaissance.

Merci à tous pour votre collaboration. M. J.



Rappel aux nouveaux arrivants et aux jeunes gens âgés de 18 ans au 28 février 2010 :

pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, avant le 31 décembre 2009.



Permanences "Affaires Sociales"

L'adjointe aux Affaires Sociales ou bien un conseiller municipal œuvrant dans cette commission pourra vous recevoir les :

☀ Lundi 9 novembre de 14h à 15 h 30,

☀ Lundi 23 novembre de 14 h à 15 h 30

☀ Samedi 28 novembre de 10 h à 11 h 30

Prière de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

☎ 04 78 55 14 08

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution :
Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h
Le samedi :
de 9 h à 18 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :

8 h à 12 h et 14 h à 17 h

mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h

Tel. 04 78 55 14 08

e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

AGENDA de NOVEMBRE

- Ven 6 : café théâtre, "moi, ça me fait marrer", Centre M. Cochet, 20h30
- Sam 7 : compétition de boxe française, salle des Fêtes
- Mer 11 : commémoration du 11 novembre devant le Monument aux Morts à 10 h
- Jeu 12 : art floral, 13 h 30, centre M. Cochet
- Sam 14 : fête des châtaignes avec CLARA, salle des Fêtes — A. G. du Foyer Saint-Maurice à l'église Notre-Dame
- Dim 15 : randonnée à Villiers-Morgon avec le Centre Marcel Cochet, départ 9 h devant le centre.
- Ven 20 : soirée "Beaujolais" du Sou des Ecoles, salle des Fêtes
- Sam 21 : soirée dansante avec La Mauricienne, salle des Fêtes
- Dim 22 : vide grenier "tout pour l'enfant" du Sou des Ecoles, salle des Fêtes
- Ven 27 : concert de l'Académie de Musique et de danse, salle des fêtes — soirée Blues Rock au Centre Culturel Jacques Brel à partir de 19 h30, entrée 10€
- Dim 29 : exposition-vente du Club Amitié-Loisirs, salle des Fêtes, 10h-17h

LE CARNET

◇ Naissances

Mathis GAULARD, le 1^{er} octobre
Dylan CHOMAT, le 7 octobre

◇ Mariages

Marie-Christine MONTEIL et
Jean-Joseph FRANÇOIS,
le 10 octobre
Béatrice BLANCHARD et
Éric FANGET, le 17 octobre

◇ Décès

Maurice MARTIN,
le 29 septembre
Camille BRONDEL, le 10 octobre

PERMANENCES DES ELUS

(samedi 10 h -12 h)

- 7 nov : Eveline Guillet
- 14 nov : Pierre Commarmot
- 21 nov : Françoise Roy
- 28 nov : Pierre Goubet

ÉDITO

Dans la vie, il nous est parfois arrivé de croiser des personnes extraordinaires. Ce n'est pas courant et on ne les reconnaît pas toujours. D'autres fois, elles ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

Idéalement, elles sont connues et reconnues par un grand nombre de gens. Dans ces cas là, l'amitié dont elles sont entourées est une juste récompense de leurs qualités et préserve leur modestie.

Ces personnes ne souhaitant généralement pas être portées aux nues alors il faut savoir respecter leur désir d'anonymat.

Aussi, même si leur départ apporte le chagrin, il est alors possible de leur rendre un hommage qui les aurait gênées. Dans ces cas là, on perd un ami, un soutien, une écoute mais on trouve un souvenir qui perdurera au fil du temps. C. T.

Sommaire

⇒ P 2 & 3 : Et pendant ce temps à la mairie

- Flashs
- Le tout à l'égout
- Vous avez dit "impôt ?"
- Une nouvelle gendarmerie
- Quelques brèves de la CCMP

⇒ P 4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice

- Le club Amitié Loisirs en Camargue
- 10 ans pour les nouveaux Mimosas
- Ce que les enfants ont dit sur Fraiso-champs
- Jeunes sens civiques
- Nos enfants à l'abri
- La SEGAPAL fête ses 30 ans
- Théâtre : "Quelle santé"

⇒ P 6 & 7 : Du côté des associations

⇒ P 8 : vie pratique

UNE RUE "JEAN TISSOT" à SAINT MAURICE

De la route de Genève à la gare serpente une rue qui n'a pas de nom. La municipalité a donc décidé de la baptiser. Et puisqu'elle dessert l'église, pourquoi pas avec le nom de l'ancien prêtre Jean Tissot, curé de la paroisse de 1986 à 2003 et que tout le monde appréciait. Preuve en est les discours qui vont être cités :

-d'abord celui de M. Coquereau qui représente le foyer de Saint Maurice. Ce 17 octobre, lors de l'inauguration de la rue, il parle avec émotion du père Tissot « je me souviens d'un petit homme, un peu enveloppé, la pipe au coin des lèvres, toujours souriant, aux yeux remplis de tendresse mais aussi pétillants de malice.

Chaque matin, le panier à la main, il allait faire ses courses... mais ça pouvait durer un certain temps, car c'était surtout pour lui, l'occasion de rencontrer les gens de Saint Maurice, de discuter un petit moment avec chacun, prendre des nouvelles... Toute rencontre était prétexte à échanger, à communiquer, à aider chacun du mieux qu'il pouvait.

Sa porte était ouverte à tous : chrétiens, pratiquants ou non, musulmans, athées ou autres, pour lui ce n'était pas un critère. Il ne voyait que l'homme, avec ses qualités, ses défauts, ses forces et ses faiblesses. Il était ouvert à toutes les discussions, que ce soit sur les questions de religion, bien sûr, mais aussi sur les problèmes de société, de politique, etc...



Si on lui soumettait un souci ou un problème personnel, il ne vous donnait jamais de réponse définitive, mais il savait poser les bonnes questions qui vous amenaient doucement vers votre solution...»

-après cet éloge retransmis ici en partie,

voici celui de Roger Berthe :

« Je ne suis pas de ceux à qui Dieu a donné la Foi, je suis un mécréant et c'est à ce titre que je souhaite moi aussi rendre hommage à Jean Tissot.

Homme d'église, bien sûr, mais aussi tellement homme tout court, par son altruisme, son amour des autres, de tous les autres, il mérite bien que les gens comme moi s'associent aux croyants à l'occasion de cette inauguration d'une rue qui porte son nom.

Nous défendons les mêmes valeurs, pour des raisons différentes, comme il me l'avait dit un jour : " Toi et moi, nous allons dans la même direction même si nous ne sommes pas sur la même rive "

C'est à ce titre, que je veux aujourd'hui, à l'occasion de cette cérémonie, le

FLASHES

♦ **Erratum** : dans l'édition des Echos précédents, la date du 1er janvier 2008 doit être remplacée par celle du 1er janvier 1988 ! L'historique de France Télécom devient tout de suite plus clair !!

♦ "Les Echos de Saint-Maurice" change d'adresse Internet. Vos courriels peuvent désormais nous parvenir à echos@saint-maurice-de-beynost.fr

♦ **Jeu**di 19 novembre : c'est la journée nationale des assistantes maternelles !

♦ **A vos agendas** ! La 7^{ème} édition du marché de Noël aura lieu à Saint Maurice, le dimanche 13 décembre. Si vous voulez réserver un stand, envoyez un courrier de participation à la mairie.

♦ **D'ici 2050**, selon les scientifiques, les 2/3 des ours blancs auront disparu de notre planète et en 2100, l'espèce n'existera plus à l'état sauvage ! "Inquiétant non ?"

d'eau de pluie. Cependant, par temps de pluie, l'eau provenant de toitures et de cours surcharge le réseau d'assainissement et la station d'épuration.

Un diagnostic réalisé à la demande de la commune a estimé à 24.000 m² les surfaces imperméabilisées (cours, toitures) raccordées indûment au réseau d'assainissement ! Une pluie de 30 mm suffit pour doubler le débit d'eau à évacuer vers la station d'épuration..

Le plan d'action

Dans le prochain contrat d'exploitation du réseau d'assainissement, l'exploitant réalisera chaque année des inspections systématiques des branchements (test fumigène, test au colorant) et suivra les dossiers de mise en conformité des particuliers et des industriels.

R. T.

VOUS AVEZ DIT "IMPÔT" ?

A cette période de l'année, nous recevons les avis d'impôts dit 'locaux'. Il importe de préciser certains points afin de couper court aux rumeurs qui circulent complaisamment.

Les propriétaires de bâti doivent acquitter des taxes foncières, tandis que chaque foyer fiscal (locataire ou propriétaire) est soumis à la taxe d'habitation. Dans les deux cas, ces impôts comportent une part municipale, qui peut être modifiée dans une certaine mesure par décision du Conseil Municipal. Si on se donne la peine d'examiner les avis reçus, on constate que,

conformément à ce qui avait été dit avant les élections, les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté. La promesse a bien été tenue par l'équipe municipale.

Pourtant, les impôts locaux ont augmenté de manière sensible, et c'est finalement ce qui importe au citoyen-payeur. Là encore, la lecture détaillée des avis en montre clairement la cause : les taux du département et la taxe ordures ménagères. Ceci dépasse le cadre de la commune, et nous tenions à vous le faire savoir...

P. C.

LE "TOUT À L'ÉGOUT" ça n'existe plus...

Depuis plusieurs années, notre commune a entrepris de séparer ses réseaux en deux : le réseau d'assainissement et le réseau pluvial. Ce chantier, long et coûteux, s'est terminé l'an dernier.

Pourquoi deux réseaux au lieu d'un ?

Tout simplement pour séparer les eaux de pluie, non ou peu polluées mais présentant un gros débit, des eaux usées domestiques, dont le débit est beaucoup plus faible mais qui ont besoin d'être traitées dans la station d'épuration (commune à Beynost et Saint Maurice de Beynost) avant d'être rejetées au canal.

Le réseau d'assainissement collecte les eaux usées des particuliers : cuisines, buanderies, lavabos, salles de bains, toilettes etc. Les eaux usées des artisans et commerçants et des industriels sont acceptées sous réserve de conformité.

Par contre, le réseau d'assainissement ne doit pas recevoir :

- les eaux de pluie : toitures, cours,
- les eaux de drainage et de sources,
- les eaux de piscine : trop plein, vidange,

qui doivent être rejetées dans un puits perdu, ou autre technique d'infiltration.

Le réseau d'assainissement comprend 20 km environ de canalisations et 5 postes de pompage qui acheminent les eaux jusqu'à la station d'épuration de Beynost - Saint Maurice de Beynost.

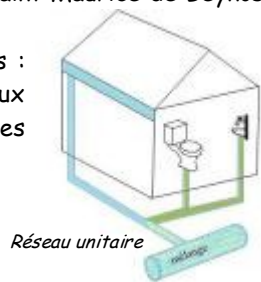
Beaucoup plus gros, le réseau pluvial collecte les eaux de pluie des chaussées par l'intermédiaire de bouches-avaloirs et les amène jusqu'au canal de MIRIBEL. Il comprend également une quarantaine de puits perdus permettant d'infiltrer l'eau de pluie de certains quartiers.

Le réseau d'eaux usées de la commune est-il suffisant ?

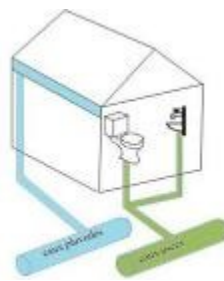
OUI ! Le réseau d'eaux usées est parfaitement dimensionné pour assurer le transport des eaux usées par temps sec (de 550 à 700 m³/j). Il fera face sans grosse modification à l'augmentation prévisible de la population pour la décennie à venir.

Que se passe-t-il quand il pleut ?

Comme indiqué ci-dessus, le réseau d'eaux usées ne devrait pas recevoir



Réseau unitaire



Réseau séparatif

Prochain conseil municipal :
lundi 9 novembre
à 20 h 30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Pour la rentrée nous vous proposons de rejoindre le tout nouveau comité de lecture : la formule une matinée d'échanges de 10h à 12h le lundi une fois par mois. Chacun selon ses goûts, ses disponibilités choisit de partager un coup de cœur sur un roman, un récit, une BD. J'ai aimé, je n'ai pas aimé, connaissez vous ? Ce comité propose aussi des idées d'achats ou de réservations au Bibliobus. La première rencontre impromptue a eu lieu début octobre sur le thème du choix des achats parmi la foison des nouveautés de rentrée. Mention spéciale pour Laurent Mauvignier pour son roman « Des hommes ». Et une demande auprès de la Bibliothèque Départementale pour le prêt de ses ouvrages antérieurs. Afin de développer l'intérêt pour les documentaires, des propositions sont attendues sur le thème des récits (expérience de vie, voyage) dans le genre du livre de Sonia et Alexandre Poussin « Africa trek ».

Prochain comité de lecture : Lundi 16 Novembre à 10h à la bibliothèque ouvert à tous.

Les nouveautés de la rentrée :

Romans : « Des hommes » de Mauvignier, « Le club des incorrigibles optimistes » de Guenassia, « Le miroir de Cassandra » de Werber, « La clé de l'abîme » de Somoza, « Exit le fantôme de Roth », « La cathédrale de la mer » de Falcones, « Les veilleurs » de Message, « Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates » de Shaffer, « Un homme louche » de Beaune, « Et que le vaste monde ... » de Mac Cann, « Le grand quoi » de Eggers, « Histoire de mes assassins » de Tejjal.

Polars : « Lestat le vampire » de Rice, « Charleston sud » de Conroy, « Sauver sa peau » de Gardner, « La princesse du Burundi » d'Eriksson.

Des B.D. : « Silex and the city » de Jul, "Blacksad" 3 tomes de Canales et Guarnido, "Ines" de Dauvillier, "Himalaya vaudou" de Bernard et Rochette et « L'anniversaire d'Obélix et Astérix ».

Un récit « Trois tasses de thé » de Mortensen et Relin.

Fantasy : « Thomas Drimm » de Van Cauwelaert, le 9^{ème} tome des « Chevaliers d'Emeraude ».

Des albums pour les enfants : « Une forêt blanche et noire » de Voltz, « L'arbre » de Deniau, « Une balade à Paris » de Stock, « C'est quoi la paix » de Parr, « Le machin » de Servant, « Mama Miti, la mère des arbres » de C. Nivola, l'histoire vraie de la première africaine prix Nobel de la Paix.

VOYAGES AU PAYS DES ARBRES

Ils étaient en effet nombreux les voyages proposés par la bibliothèque au cours de ce mois dédié aux arbres. 1^{ère} étape 12 panneaux réalisés par l'association Bibliothèques en Campagne qui réunit les bibliothécaires du département, 12 arbres différents pour un tour du monde. Le chêne, le châtaignier, l'eucalyptus, le séquoia, l'olivier, le sapin, le figuier, le cèdre, le baobab. Voyage botanique tout d'abord avec une décoration flamboyante et odoriférante : des écorces, des glands, des châtaignes, des noix, amandes, noisettes. Les éclats de feu de la vigne vierge éclairaient les tronçons de cèdre. Chacun des arbres était présenté avec la symbolique, les légendes l'importance culturelle.

L'exposition comprenait un atelier olfactif avec les huiles essentielles de nombreuses variétés. Plus d'une vingtaine d'exemples de bois différents a permis de découvrir des densités, des couleurs des textures originales. Une bibliographie très nombreuse et une projection du film « Home » ont permis aussi

d'aborder les risques courus par la biodiversité avec la destruction des forêts. Pour les plus jeunes des sudokus et des dominos, des jeux et autour de la malle à histoires des voyages au pays des baobabs, l'histoire de Mama Miti mère des arbres, 1^{ère} femme africaine prix Nobel de la Paix.

Les enfants étaient aussi les acteurs de cette exposition avec les arbres mosaïques réalisés par le bergerie des p'tits loups et des tableaux de feuilles d'automne.

En appui de l'étude des arbres de la commune réalisation de l'ONF, des photos associées présentaient les arbres de Saint Maurice. Une découverte pour les visiteurs ; le ginkgo de la Sathonette cet arbre d'origine asiatique chargé de légendes et aux feuilles porte bonheur.

Autres voyageurs de ce mois de l'arbre : les résidents de la maison de retraite Les Mimosas qui ont réalisé 2 panneaux superbement décorés sur le châtaignier et le mûrier.

Après un mois d'octobre au centre Marcel Cochet « voyage au pays des arbres » joue les prolongations du 2 au 6 Novembre aux Mimosas et à la Roseaie.

J. D.



CENTRE MARCEL COCHET : BERNARD MATÉOS NOUVEAU PRÉSIDENT

Lors de son assemblée générale l'association installée 1 avenue Foch a renouvelé son CA. Après 25 ans de présidence Marc Micoud avait laissé le poste de présidente à Monique Gex. Ayant quitté la côtière pour la haute Loire, elle a mis fin à ses fonctions. Bernard Matéos vice président depuis 5 ans a accepté le poste / Nouveau bureau : président Bernard Matéos, Vice Président Marc Micoud, Trésorière Colette Camboly, adjoint Bernard Gex, secrétaire Renée Barbet adjointe Anne Champetinaud. Association multi disciplinaire dans les domaines du sport, des loisirs et de la culture, le Centre Marcel Cochet compte plus de 400 pratiquants dans ses activités. Il gère aussi la bibliothèque municipale 150 familles de lecteurs. Il propose une saison culturelle variée : théâtre avec ses troupes adultes et enfants (CEL et Scolaire) des soirées café théâtre, des spectacles pour enfants et des contes , des expositions et des soirées débats.



J. D.

BELLE RANDONNÉE DANS LE VALROMEY



Le Grand Colombier

Partis de Cuzieu, notre petit groupe de marcheurs du Centre Marcel Cochet a randonnée, le 18 octobre dernier, dans le Valromey à travers champs, villages et forêts.

Après la dissipation des brumes et de la fraîcheur matinales, nous avons profité d'un beau soleil d'automne - comme disent les météorologues - et découvert des paysages champêtres et calmes, dominés par la silhouette du Grand Colombier. Passé St Martin de Bavel et son église néo-romane et après un pique nique au soleil, nous sommes montés dans les buis jusqu'à la Pierre Grise, beau bloc laissé là par le glacier du Rhône, puis nous sommes redescendus à travers hameaux, pâtures, bois et noyers jusqu'à notre point de départ.

Une belle mise en jambes de 14 km en prévision de la prochaine randonnée, le dimanche 15 novembre à Villers-Morgon !



La Pierre Grise

R. T.

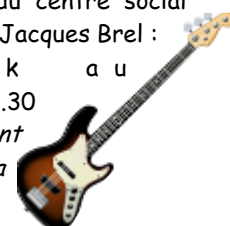
DU BLUES ET DU ROCK À SAINT MAURICE

Les Amis de la Musique en collaboration avec le Centre Culturel Jacques Brel organise une soirée Blues Rock dans leurs locaux, le vendredi 27 novembre à partir de 19h30 ; Entrée 10€ / Buvette sur place.

Informations auprès de l'association «Les Amis de la Musique» :

Luc au 06.07.52.98.33 et auprès du centre social et culturel Jacques Brel : Frank au 04.78.55.53.30

Le Président M. L. Chtepa



Suite de la page 1

remercier et lui manifester notre respect. Les curés comme lui, ou comme cet autre, présent ici, un certain Edmond, sont les véritables chevilles de l'église et méritent notre reconnaissance et notre estime, même s'ils n'ont pas toujours bénéficié de celles de leur hiérarchie. Sa vie est toujours allée dans la même direction, là où il pouvait aider, comprendre et profiter de la vie : c'est pourquoi il est presque normal que la rue qui portera désormais son nom soit à sens unique... même ses virages peuvent refléter ses doutes. Au nom de tous ceux qui ne croient pas : les laïcs, les athées, les mécréants, je le remercie et lui dis bravo car à nos yeux aussi, cet humaniste du quotidien mérite notre hommage.»

Puis vient le discours du Maire :

« Nous inaugurons ou plutôt nous baptisons aujourd'hui une rue de Saint Maurice étonnamment oubliée depuis sa mise en service. Située en plein centre de notre commune, elle dessert les bâtiments communaux ayant pour vocation d'accompagner les Mauriciens à toutes les



étapes de leur vie, depuis leur naissance jusqu'à leur dernier instant de vie terrestre.

En effet, en cheminant dans cette rue on rencontre la Cité de la petite enfance Françoise Dolto avec sa crèche et sa halte-garderie si utile aux jeunes parents,

l'Ecole maternelle Saint Exupéry et ses centaines d'enfants, son parking où se tient notre petit, mais sympathique Marché du samedi, le restaurant scolaire des tout petits, la maison de retraite La roseraie pour nos seniors, la toute récente gare de Saint Maurice de plus en plus prisée par nos concitoyens et enfin l'Eglise de Saint Maurice.

Cette rue, omniprésente dans la vie des Mauriciens, remplit une fonction beaucoup plus noble que celle d'être une simple voie de circulation, elle est un lieu de rencontres et d'échanges entre des personnes d'origines sociales et communautaires très différentes. Et oui, on parle beaucoup devant l'école, devant l'église, au marché et sur la petite place Charles de Gaulle.. On évoque tous les sujets de la Société, on s'insurge sur son évolution de moins en moins humaine, on manifeste contre les réformes de l'école. On prie et on réfléchit à l'église sur la place de l'Homme sur cette terre.

Jean Tissot l'Homme, Jean Tissot le Curé, Jean Tissot l'Ami, le Copain, mais aussi le confesseur, le confident, le psychologue. Tous ceux qui l'ont côtoyé sont unanimes... il était proche de nous ; c'était un rassembleur.

En donnant le nom de Jean Tissot à cette rue, nous sommes fiers et heureux d'inscrire dans la durée toutes ces valeurs d'humanité que Jean incarne pour toujours dans l'esprit de tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin. »

Après ces discours, le ruban fermant la rue a été coupé, la plaque portant le nouveau nom dévoilée et la municipalité a offert un vin d'honneur aux participants à cette cérémonie.

J. A.

UNE NOUVELLE GENDARMERIE sur le territoire de la CCMP

Le 12 octobre a été inaugurée notre nouvelle gendarmerie, avenue de Saint Maurice à Miribel. Sur une surface de 7000 m² ont été construits des locaux professionnels, des logements et des annexes pour abriter les 24 gendarmes et leurs familles. Ces bâtiments fonctionnels permettent d'assurer au mieux les missions de sécurité, de prévention, de dissuasion et de sanction dévolues à la gendarmerie.



Préfet, élus, gendarmes, représentants de la justice et des entreprises locales ont visité les lieux. Ils ont apprécié cet équipement commencé en 2008 et financé en grande partie par la CCMP pour une somme de 4,7 millions d'euros.

J. A.

QUELQUES BREVES DE LA CCMP (Conseil communautaire 9 juillet 2009)

Affaires générales : Modification du tableau des emplois permanents

-Affectation d'un adjoint administratif en charge de l'accueil/comptabilité au siège de la CCMP sur un poste d'accueil/ secrétariat au sein de l'Académie de musique et de danse , ceci pour améliorer le fonctionnement de l'Académie par un renforcement de l'accueil et du secrétariat. Unanimité.

-Création d'un emploi d'adjoint administratif en charge de la comptabilité et de la gestion du personnel sur le site du 1820, grande rue. Les tâches relevant du service du personnel et de l'accueil/secrétariat de la CCMP relèvent aujourd'hui d'un seul agent. Unanimité.

Affaires financières : Fonds de concours / Thil et Saint Maurice de Beynost

La délibération du 14/01/2008 a approuvé le versement de fonds de concours pour la commune de Thil et celle de Saint Maurice de Beynost. Au vu des éléments transmis par ces deux communes, il est nécessaire :

- d'annuler le fonds de concours versé à Thil pour la construction d'un restaurant scolaire, la commune ne finalisant pas ce projet,
- de réévaluer le montant du fonds versé à Saint Maurice, la charge nette des travaux d'aménagement du cimetière et du columbarium étant de 583 414,44 € HT, soit un fonds de concours de 291 707, 22 €. Décision prise à l'unanimité.

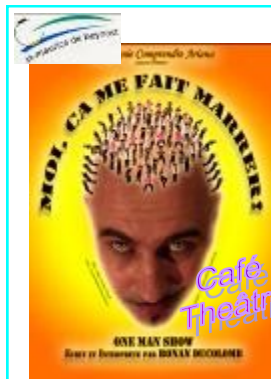
Environnement : Rapports annuels d'activité de collecte et traitement des ordures ménagères

Une forte amélioration du fonctionnement de la déchetterie a pu être constatée ces derniers mois, tant au niveau du personnel que des aménagements.

Le délégataire , la société MARCELPOIL, a également réalisé un certain nombre d'efforts afin de répondre aux attentes des élus. Néanmoins, face au développement des filières de tri, force est de constater que le site actuel arrive presque à saturation. A terme, la question du déménagement de la déchetterie se pose avec acuité.

Précision : les déchets d'équipement électriques et électroniques sont collectés par la société MARCELPOIL avant que ceux-ci ne soient récupérés au centre de tri par une entreprise compétente. Approbation des rapports présentés. J. A.

Art floral Aurélie pour cette reprise avait choisi un thème en harmonie avec les arbres d'Automne couronne séchée rehaussée d'écorce colorée et éclairée par deux somptueuses roses pommes de pin et feuilles délicates terminaient cette composition d'octobre. Prochaine séance au Centre Marcel Cochet le jeudi 12 Novembre à 13h30 pour un bouquet festif.



Café théâtre

Vendredi 6 Novembre à 20 h 30 « Ça me fait marrer », one man show de Ronan Du Colomb. La commission municipale culturelle propose sa première soirée interactive. Un spectacle interactif.

Entrée 12 €
Boisson comprise

LE SOU FÊTE LE BEAUJOLAIS

La traditionnelle soirée "Beaujolais nouveau", organisée par le Sou des Écoles, aura lieu le vendredi 20 novembre à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost, à partir de 20 h. Le vin nouveau sera accompagné par une assiette de spécialités charcutières de la région.

L'ambiance sera, comme il se doit, chaleureuse et conviviale. Venez nombreux et n'oubliez pas, même le beaujolais nouveau est à boire avec modération pour les conducteurs.



LE CLUB AMITIÉ-LOISIRS EN CAMARGUE

Mardi 6 Octobre, 6 heures 15, 7 rue des écoles, fidèles au rendez-vous, ils sont 30 qui attendent le car qui doit les emmener à leur « Escale Camarguaise ».

Le jour se lève, la route est encore libre, le car roule en direction de la Grande Motte. Leur destination est un hôtel dans une pinède, à 800 mètres de la mer. Sur le parcours, ils découvriront les Salins du Midi et leurs montagnes de sel, la Petite Camargue et sa faune exceptionnelle de variétés, Aigues Mortes, ville fortifiée magnifique, d'où embarquèrent les rois de France pour les croisades, elle était alors baignée par la mer.

Le deuxième jour ce sera le parc ornithologique de Pont de Gau et ses 60 hectares d'espaces naturels, puis une manade, avec son manadier à cheval qui rassemble ses bêtes, la visite de la manade en charrette, un repas sur place avec paëlla, puis une animation taurine l'après-midi.

Le troisième jour verra la visite des caves de Listel, Lunel et sa vieille ville, avec retour par les Saintes Maries de la Mer, la soirée sera animée par des danseuses gitanes, accompagnées à la guitare.



Mais tout plaisir a une fin, le quatrième jour est celui du retour, avec une visite des Baux de Provence, magnifique village médiéval, dans un environnement naturel exceptionnel au cœur des Alpilles.

L'arrivée s'effectue à St Maurice vers 21 heures, avec des souvenirs plein la tête, de 4 jours merveilleux de découverte et d'amitié, et comble de chance, accompagnés par le soleil automnal de cette arrière saison qui n'en finit pas de durer.

Le Conseil d'administration réuni le 14 Octobre a fait le point sur les activités à venir.

L'exposition-vente annuelle du club Amitiés Loisirs se tiendra à la salle des fêtes le dimanche 29 Novembre de 10 heures à 17 heures. Vous pourrez y découvrir tout ce qui se fait dans nos activités manuelles tout au long de l'année : des articles de couture, de tricot, de décoration d'intérieur, peinture sur soie et sur verre, confection de coussins, ainsi que la vente d'enveloppes avec de très beaux lots, une tombola, et un buffet-bar.

A 11 heures 30, inauguration de la manifestation, un apéritif sera servi aux personnes présentes. Cette journée est un temps fort pour l'association, un moment privilégié d'échange et de rencontre, un de ces moments uniques où des gens qui s'étaient croisés cent fois sans se voir, se découvrent tout à coup des points communs. Nous vous invitons à venir très nombreux, l'entrée est gratuite.

Le 19 Septembre dernier, le Club organisait son vide grenier au 7 rue des écoles. La fréquentation cette année a été exceptionnellement bonne : beaucoup de clients, et beaucoup de ventes. Une manifestation dans la bonne humeur, à renouveler l'an prochain...

Pour le club Amitié Loisirs, Y. R.



10 ANS POUR LES NOUVEAUX MIMOSAS

Pour la maison de retraités montée de la Paroche il ya en effet eu la période des anciens et des modernes. Au rythme du montage photos, des panneaux muraux, les visiteurs peuvent retrouver parfois avec nostalgie les anciens mimosas, une maison familiale mais vétuste et hors norme. Aujourd'hui les mimosas ce sont des locaux lumineux, des chambres sécurisées un parc aménagé qui accueillent 48 personnes âgées dépendantes. Acquis par l'organisme QAD, les Mimosas ont vu leur gestion confiée à l'association Joséphine Guillon qui gère Bon Séjour à Miribel. Une intégration nécessaire précise M Bonjour Président de l'association par la structure même des Mimosas trop petite pour être viable économiquement mais aussi techniquement car l'équipe restreinte du personnel oblige la directrice Isabelle Deguerry à de véritables exploits en cas d'absence. Les mimosas ne peuvent fonctionner que par l'implication et la compétence des équipes. En ce jour anniversaire tous les personnels en poste ou non étaient présents aux côtés des familles pour cet anniversaire.



M Bonjour et M Curcis directeur des établissements de Bon Séjour saluaient l'intérêt nouveau que porte la CCMP aux structures d'accueil des personnes âgées. Les maires de toutes les communes de la CCMP, le Sénateur, les conseillers général et régional étaient présents. Pierre Goubet soulignait les demandes des familles reçues par les Maires. «Les besoins sont immenses, les retards importants et les situations souvent difficiles.» Le Conseil Général qui a en charge les aides dépendances, les services aux personnes handicapées a fait de cette action sociale une de ses priorités. Le sénateur maire Jacques Berthou mettait en avant le rôle des bénévoles de l'association Joséphine Guillon Ils sont une vingtaine et mènent un vrai sacerdoce pour que les maisons de retraites ne soient pas des maisons de retrait mais au contraire pleinement dans la vie. L'après midi festif était rythmé par le son de l'accordéon avec des grands classiques populaires fredonnés autour des tables occupées par les familles et les pensionnaires Quelques tours de valses aussi au milieu de la piste improvisée et un gâteau d'anniversaire parfumé partagé.

J. D.

CE QUE LES ENFANTS ONT DIT SUR FRAISOCHAMPS



« Vendredi 2 octobre, on a pris le car pour aller à Fraiso-champs (ou devrions- nous dire Pommo-champs ?)

On a cueilli des pommes.

Les pommiers étaient petits.

C'étaient facile pour cueillir les pommes.

On les a goûtées. Elles étaient très bonnes. Il y en avait de toutes les couleurs : des rouges, des jaunes, des vertes, des marrons. On a cueilli 208 kg de pommes. De retour à l'école, on les a pesées puis on les a cuisinées. Mmmm, c'était très bon !!! »

JEUNES SENS CIVIQUES

Sur le thème de la prévention routière, deux élèves de CM2, Cyril Ben (classe de Mme Grumel) et Gael Lamercerie (classe de Mr Guiffroy) ont été sélectionnés pour la finale. Celle-ci se déroulera à bourg en bresse le 16 juin 2010. Souhaitons bonne chance aux représentants de notre école primaire.



R. R.

NOS ENFANTS À L'ABRI

Profitant des vacances scolaires, l'entreprise CHARION effectue la réhabilitation du toit (voliges et tuiles) de l'ancien groupe scolaire de l'école élémentaire. Débutés lundi 26 octobre, les travaux seront terminés avant la rentrée.



M. M.



LA SEGAPAL FÊTE SES 30 ANS et reçoit la certification ISO 9001.

La Segapal est cette société qui a été créée en 1979 par le Symalim (syndicat propriétaire du site du parc de Miribel Jonage) dont Saint Maurice est membre.

Depuis la création du Symalim en 1968, le site, tout proche de nous, est constamment amélioré :

- ♦ creusement de plans d'eau
- ♦ construction d'aménagements sportifs, multiples et variés, entre autres :
 - ⊙ courts de tennis, pistes cyclables, golf, escalade, circuits VTT, circuits pédestres
 - ⊙ salle de remise en forme
 - ⊙ installation du pôle France d'aviron
- ♦ aménagement de plages, de parkings, de la promenade du tour du lac
- ♦ améliorations des accès en transport collectif ou en déplacement « doux » (vélo, marche à pied)



25 septembre 2009
la Segapal, 30 ans au service
du Grand Parc

La Segapal compte aujourd'hui 70 salariés permanents, mais c'est plus de 350 personnes qui interviennent dans un cadre professionnel, à l'année ou en saison, (extracteurs, agriculteurs, maître-nageurs sauveteurs, animateurs, restaurateurs, ONF,...)

C'est le Symalim qui a défini les quatre vocations principales du Grand Parc Miribel Jonage que la Segapal doit gérer :

- ♦ préservation de la ressource en eau potable pour l'agglomération lyonnaise
- ♦ restauration des surfaces d'expansion des crues du Rhône pour la protection de l'agglomération lyonnaise
- ♦ protection et valorisation du patrimoine naturel (faune et flore)
- ♦ développement de l'accueil du public (aujourd'hui 4 millions de visiteurs par an)

L'accueil du public est organisé pour favoriser « les loisirs de plein air, et de pédagogie à l'environnement »

en faveur des enfants, adultes, groupes, entreprises, afin que le grand parc soit le parc de tous, toute l'année. C. T. d'après le dossier de presse

THÉÂTRE : « QUELLE SANTÉ »



Après bien des péripéties, la saison théâtrale de la troupe adulte a joué les prolongations en octobre pour deux représentations. Marie Forissier l'animatrice proposait un voyage décalé une grande bouffée d'imagination dans un univers particulièrement clos celui d'une prison. Construction originale, mise en scène dynamique, dialogues ciselés, pas le temps de souffler pour le public. Jouant tour à tour l'ironie, l'émotion, la tendresse ou l'humour corrosif, la pièce choisie décrivait l'univers carcéral : 5 femmes aux vécus différents : meurtrières, voleuses, innocentes, mères courage, un directeur opportuniste et une surveillante. Un journaliste vient donner un coup de pied dans la fourmière. Entre rires et émotions, bravades et désespoirs « Quelle santé ! » a séduit un public venu partager une soirée de théâtre de qualité.

La nouvelle saison recommence le lundi 2 Novembre à 20h sous la direction de Catherine.

J. D.



ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le syndicat des eaux du nord est de Lyon qui gère la distribution de l'eau de votre commune souhaite connaître votre avis sur la dureté de l'eau du robinet (teneur en calcaire). Cette teneur est exprimée en degrés français, elle est en moyenne de 28,7 °F sur les puits du four à chaux à Miribel (90% de la production totale) et de 30,5 °F sur les sources de Saint Maurice (10% de la production totale), ce qui correspond à une eau relativement dure. A titre de comparaison voici la dureté de certaines eaux minérales : Volvic 5 °F, Perrier 34 °F

La dureté de l'eau n'est pas un problème au niveau de la santé. Un individu adulte a besoin de 1000 mg/l de calcium par jour, s'il boit 2 litres d'eau du syndicat par jour, il absorbe 240 mg de calcium soit le quart de ses besoins journaliers. Le problème concerne surtout l'eau chaude et les risques d'entartrage des appareils de type chauffe-eau ou électroménagers. Dans tous les cas, il ne faut pas que la dureté soit inférieure à 15°F.

Le coût de fonctionnement d'un système de détartrage au niveau de la ressource serait de l'ordre de 0,316 € par m³. Sur une facture moyenne de 120 m³ dont le montant 2009 est de 180, 85€, on passerait à 218,76€ soit 21% d'augmentation. Face à cette dépense significative, le syndicat des eaux souhaite connaître l'avis du plus grand nombre d'abonnés avant de décider d'investir dans un tel procédé. Nous vous remercions de répondre à ces quelques questions et de retourner ce formulaire à l'accueil de votre mairie.

Merci de retourner le questionnaire au dos de cet article, à l'accueil de votre mairie ou par fax au 04 78 55 52 47 avant le 30 novembre.



ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le syndicat des eaux du nord est de Lyon qui gère la distribution de l'eau de votre commune souhaite connaître votre avis sur la dureté de l'eau du robinet (teneur en calcaire). Cette teneur est exprimée en degrés français, elle est en moyenne de 28,7 °F sur les puits du four à chaux à Miribel (90% de la production totale) et de 30,5 °F sur les sources de Saint Maurice (10% de la production totale), ce qui correspond à une eau relativement dure. A titre de comparaison voici la dureté de certaines eaux minérales : Volvic 5 °F, Perrier 34 °F

La dureté de l'eau n'est pas un problème au niveau de la santé. Un individu adulte a besoin de 1000 mg/l de calcium par jour, s'il boit 2 litres d'eau du syndicat par jour, il absorbe 240 mg de calcium soit le quart de ses besoins journaliers. Le problème concerne surtout l'eau chaude et les risques d'entartrage des appareils de type chauffe-eau ou électroménagers. Dans tous les cas, il ne faut pas que la dureté soit inférieure à 15°F.

Le coût de fonctionnement d'un système de détartrage au niveau de la ressource serait de l'ordre de 0,316 € par m³. Sur une facture moyenne de 120 m³ dont le montant 2009 est de 180, 85€, on passerait à 218,76€ soit 21% d'augmentation. Face à cette dépense significative, le syndicat des eaux souhaite connaître l'avis du plus grand nombre d'abonnés avant de décider d'investir dans un tel procédé. Nous vous remercions de répondre à ces quelques questions et de retourner ce formulaire à l'accueil de votre mairie.

Merci de retourner le questionnaire au dos de cet article, à l'accueil de votre mairie ou par fax au 04 78 55 52 47 avant le 30 novembre.



ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le syndicat des eaux du nord est de Lyon qui gère la distribution de l'eau de votre commune souhaite connaître votre avis sur la dureté de l'eau du robinet (teneur en calcaire). Cette teneur est exprimée en degrés français, elle est en moyenne de 28,7 °F sur les puits du four à chaux à Miribel (90% de la production totale) et de 30,5 °F sur les sources de Saint Maurice (10% de la production totale), ce qui correspond à une eau relativement dure. A titre de comparaison voici la dureté de certaines eaux minérales : Volvic 5 °F, Perrier 34 °F

La dureté de l'eau n'est pas un problème au niveau de la santé. Un individu adulte a besoin de 1000 mg/l de calcium par jour, s'il boit 2 litres d'eau du syndicat par jour, il absorbe 240 mg de calcium soit le quart de ses besoins journaliers. Le problème concerne surtout l'eau chaude et les risques d'entartrage des appareils de type chauffe-eau ou électroménagers. Dans tous les cas, il ne faut pas que la dureté soit inférieure à 15°F.

Le coût de fonctionnement d'un système de détartrage au niveau de la ressource serait de l'ordre de 0,316 € par m³. Sur une facture moyenne de 120 m³ dont le montant 2009 est de 180, 85€, on passerait à 218,76€ soit 21% d'augmentation. Face à cette dépense significative, le syndicat des eaux souhaite connaître l'avis du plus grand nombre d'abonnés avant de décider d'investir dans un tel procédé. Nous vous remercions de répondre à ces quelques questions et de retourner ce formulaire à l'accueil de votre mairie.

Merci de retourner le questionnaire au dos de cet article, à l'accueil de votre mairie ou par fax au 04 78 55 52 47 avant le 30 novembre.

Considérez vous que la dureté de l'eau fournie par le syndicat est nuisible pour vous (rayer la réponse qui ne vous convient pas?)

	oui	non
Si oui pourquoi ?		
1. entartrage de vos canalisations	oui	non
2. de votre chauffe-eau	oui	non
3. de vos appareils électroménagers	oui	non
4. problème au niveau du lavage du linge	oui	non

Possédez-vous un système de traitement de l'eau ? oui non
Si oui de quel type ? (mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse)

- Adoucisseur
- Electromagnétique
- Autre (lequel)
- Avez-vous une idée du coût annuel de fonctionnement de votre appareil ?**
- Moins de 30€ De 30 à 100€ Plus de 100€

Considérez vous que la dureté de l'eau fournie par le syndicat est nuisible pour vous (rayer la réponse qui ne vous convient pas?)

	oui	non
Si oui pourquoi ?		
1. entartrage de vos canalisations	oui	non
2. de votre chauffe-eau	oui	non
3. de vos appareils électroménagers	oui	non
4. problème au niveau du lavage du linge	oui	non

Possédez-vous un système de traitement de l'eau ? oui non
Si oui de quel type ? (mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse)

- Adoucisseur
- Electromagnétique
- Autre (lequel)
- Avez-vous une idée du coût annuel de fonctionnement de votre appareil ?**
- Moins de 30€ De 30 à 100€ Plus de 100€

Considérez vous que la dureté de l'eau fournie par le syndicat est nuisible pour vous (rayer la réponse qui ne vous convient pas?)

	oui	non
Si oui pourquoi ?		
1. entartrage de vos canalisations	oui	non
2. de votre chauffe-eau	oui	non
3. de vos appareils électroménagers	oui	non
4. problème au niveau du lavage du linge	oui	non

Possédez-vous un système de traitement de l'eau ? oui non
Si oui de quel type ? (mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse)

- Adoucisseur
- Electromagnétique
- Autre (lequel)
- Avez-vous une idée du coût annuel de fonctionnement de votre appareil ?**
- Moins de 30€ De 30 à 100€ Plus de 100€



ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le syndicat des eaux du nord est de Lyon qui gère la distribution de l'eau de votre commune souhaite connaître votre avis sur la dureté de l'eau du robinet (teneur en calcaire). Cette teneur est exprimée en degrés français, elle est en moyenne de 28,7 °F sur les puits du four à chaux à Miribel (90% de la production totale) et de 30,5 °F sur les sources de Saint Maurice (10% de la production totale), ce qui correspond à une eau relativement dure. A titre de comparaison voici la dureté de certaines eaux minérales : Volvic 5 °F, Perrier 34 °F

La dureté de l'eau n'est pas un problème au niveau de la santé. Un individu adulte a besoin de 1000 mg/l de calcium par jour, s'il boit 2 litres d'eau du syndicat par jour, il absorbe 240 mg de calcium soit le quart de ses besoins journaliers. Le problème concerne surtout l'eau chaude et les risques d'entartrage des appareils de type chauffe-eau ou électroménagers. Dans tous les cas, il ne faut pas que la dureté soit inférieure à 15°F.

Le coût de fonctionnement d'un système de détartrage au niveau de la ressource serait de l'ordre de 0,316 € par m³. Sur une facture moyenne de 120 m³ dont le montant 2009 est de 180, 85€, on passerait à 218,76€ soit 21% d'augmentation. Face à cette dépense significative, le syndicat des eaux souhaite connaître l'avis du plus grand nombre d'abonnés avant de décider d'investir dans un tel procédé. Nous vous remercions de répondre à ces quelques questions et de retourner ce formulaire à l'accueil de votre mairie.

Merci de retourner le questionnaire au dos de cet article, à l'accueil de votre mairie ou par fax au 04 78 55 52 47 avant le 30 novembre.



ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le syndicat des eaux du nord est de Lyon qui gère la distribution de l'eau de votre commune souhaite connaître votre avis sur la dureté de l'eau du robinet (teneur en calcaire). Cette teneur est exprimée en degrés français, elle est en moyenne de 28,7 °F sur les puits du four à chaux à Miribel (90% de la production totale) et de 30,5 °F sur les sources de Saint Maurice (10% de la production totale), ce qui correspond à une eau relativement dure. A titre de comparaison voici la dureté de certaines eaux minérales : Volvic 5 °F, Perrier 34 °F

La dureté de l'eau n'est pas un problème au niveau de la santé. Un individu adulte a besoin de 1000 mg/l de calcium par jour, s'il boit 2 litres d'eau du syndicat par jour, il absorbe 240 mg de calcium soit le quart de ses besoins journaliers. Le problème concerne surtout l'eau chaude et les risques d'entartrage des appareils de type chauffe-eau ou électroménagers. Dans tous les cas, il ne faut pas que la dureté soit inférieure à 15°F.

Le coût de fonctionnement d'un système de détartrage au niveau de la ressource serait de l'ordre de 0,316 € par m³. Sur une facture moyenne de 120 m³ dont le montant 2009 est de 180, 85€, on passerait à 218,76€ soit 21% d'augmentation. Face à cette dépense significative, le syndicat des eaux souhaite connaître l'avis du plus grand nombre d'abonnés avant de décider d'investir dans un tel procédé. Nous vous remercions de répondre à ces quelques questions et de retourner ce formulaire à l'accueil de votre mairie.

Merci de retourner le questionnaire au dos de cet article, à l'accueil de votre mairie ou par fax au 04 78 55 52 47 avant le 30 novembre.



ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le syndicat des eaux du nord est de Lyon qui gère la distribution de l'eau de votre commune souhaite connaître votre avis sur la dureté de l'eau du robinet (teneur en calcaire). Cette teneur est exprimée en degrés français, elle est en moyenne de 28,7 °F sur les puits du four à chaux à Miribel (90% de la production totale) et de 30,5 °F sur les sources de Saint Maurice (10% de la production totale), ce qui correspond à une eau relativement dure. A titre de comparaison voici la dureté de certaines eaux minérales : Volvic 5 °F, Perrier 34 °F

La dureté de l'eau n'est pas un problème au niveau de la santé. Un individu adulte a besoin de 1000 mg/l de calcium par jour, s'il boit 2 litres d'eau du syndicat par jour, il absorbe 240 mg de calcium soit le quart de ses besoins journaliers. Le problème concerne surtout l'eau chaude et les risques d'entartrage des appareils de type chauffe-eau ou électroménagers. Dans tous les cas, il ne faut pas que la dureté soit inférieure à 15°F.

Le coût de fonctionnement d'un système de détartrage au niveau de la ressource serait de l'ordre de 0,316 € par m³. Sur une facture moyenne de 120 m³ dont le montant 2009 est de 180, 85€, on passerait à 218,76€ soit 21% d'augmentation. Face à cette dépense significative, le syndicat des eaux souhaite connaître l'avis du plus grand nombre d'abonnés avant de décider d'investir dans un tel procédé. Nous vous remercions de répondre à ces quelques questions et de retourner ce formulaire à l'accueil de votre mairie.

Merci de retourner le questionnaire au dos de cet article, à l'accueil de votre mairie ou par fax au 04 78 55 52 47 avant le 30 novembre.

Considérez vous que la dureté de l'eau fournie par le syndicat est nuisible pour vous (rayer la réponse qui ne vous convient pas?)

	oui	non
Si oui pourquoi ?		
1. entartrage de vos canalisations	oui	non
2. de votre chauffe-eau	oui	non
3. de vos appareils électroménagers	oui	non
4. problème au niveau du lavage du linge	oui	non

Possédez-vous un système de traitement de l'eau ? oui non
Si oui de quel type ? (mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse)

- Adoucisseur
- Electromagnétique
- Autre (lequel)
- Avez-vous une idée du coût annuel de fonctionnement de votre appareil ?**
- Moins de 30€ De 30 à 100€ Plus de 100€

Considérez vous que la dureté de l'eau fournie par le syndicat est nuisible pour vous (rayer la réponse qui ne vous convient pas?)

	oui	non
Si oui pourquoi ?		
1. entartrage de vos canalisations	oui	non
2. de votre chauffe-eau	oui	non
3. de vos appareils électroménagers	oui	non
4. problème au niveau du lavage du linge	oui	non

Possédez-vous un système de traitement de l'eau ? oui non
Si oui de quel type ? (mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse)

- Adoucisseur
- Electromagnétique
- Autre (lequel)
- Avez-vous une idée du coût annuel de fonctionnement de votre appareil ?**
- Moins de 30€ De 30 à 100€ Plus de 100€

Considérez vous que la dureté de l'eau fournie par le syndicat est nuisible pour vous (rayer la réponse qui ne vous convient pas?)

	oui	non
Si oui pourquoi ?		
1. entartrage de vos canalisations	oui	non
2. de votre chauffe-eau	oui	non
3. de vos appareils électroménagers	oui	non
4. problème au niveau du lavage du linge	oui	non

Possédez-vous un système de traitement de l'eau ? oui non
Si oui de quel type ? (mettre une croix dans la case correspondant à la bonne réponse)

- Adoucisseur
- Electromagnétique
- Autre (lequel)
- Avez-vous une idée du coût annuel de fonctionnement de votre appareil ?**
- Moins de 30€ De 30 à 100€ Plus de 100€